

FONTENELLE

Fontenelle était, paraît-il, un amateur passionné d'asperges. Son ami intime, le cardinal Dubois, n'en était pas moins friand, mais il ne les aimait qu'à la sauce, tandis que Fontenelle les mangeait à l'huile et au vinaigre.

Tous deux furent, un jour, invités à dîner chez Mme de Tencin, et, comme elle connaissait la différence de goût de ses deux hôtes, elle donna ordre à son cuisinier de préparer une moitié des asperges au vinaigre et l'autre à la sauce.

Au moment de se mettre à table, on n'attendait plus que l'arrivée du cardinal Dubois; mais, au lieu du cardinal, un messager apporta la nouvelle de sa mort subite.

Fontenelle s'écria: "Mort!... Mais cela est-il bien vrai?..."

Le messager répondit: "Malheureusement, cette nouvelle n'est que trop vraie."

Aussitôt Fontenelle fait un bond à la cuisine et crie de tous ses poumons: "Jean, toutes les asperges à l'huile et au vinaigre!"

Ce fut toute son oraison funèbre: non un cri du cœur, mais un cri du ventre.

LES INJURES GRATUITES

Gratuites est le mot, car vous allez voir qu'il n'en coûte absolument rien pour insulter son prochain, on certain pays d'Europe d'ailleurs parfaitement civilisés, autant, bien entendu, que la civilisation peut être parfaite, en ce bas monde.

Dans ce pays, un tribunal, deux tribunaux même viennent de décider, pro-quo coup sur coup, qu'un nom d'animal, jeté avec mépris par un homme à la face d'un autre homme, ne constituait nullement une offense, et n'entraînait, par conséquent, aucune pénalité ni aucune réparation.

La Société protectrice des animaux doit être heureuse de cette déclaration solennelle. Mais les plus satisfaits seront encore les gens mal embouchés qui aiment à donner à leurs contemporains de gentils petits noms d'oiseau, commençant, par exemple, comme coco et finissant comme manchon.

Où donc, que j'y cours? va se dire plus d'un individu en songeant à ce pays de cogne de l'invective où l'on peut comparer aimablement son semblable à l'arche de Noé tout entière (ou, du moins, à son contenu) sans s'exposer aux rigueurs de la correctionnelle? En Suisse, si la nouvelle publiée n'est pas un canard, et si les vingt-deux cantons ne sont pas devenus les vingt-deux canotons.

En Suisse. C'est évidemment dans les environs du pays de Vaud que devait se passer pareille aventure. Grâce à cette nouvelle jurisprudence, les vallons de l'Helvétie vont en entendre de belles. Que de gros mots sur des ariettes! De l'opéra-comique naturaliste, quoi! Enfoncé le classique ranz des vaches, toutes les bêtes entreront en danse.

D'ailleurs, nous ne voyons pas pourquoi la Suisse aurait seule le monopole de l'immunité et de l'impunité de l'injure. Vérité en deçà ne doit pas être erreur au delà, quoi qu'en ait écrit Pascal; nous sommes tous égaux, que diable! et, partout, désormais, en tête des droits de l'homme doit être inscrit le droit à l'animal. Je veux dire le droit à traiter n'importe qui d'animal.

Notez, je vous prie, que ce droit ne fera que consacrer le fait acquis. Il y a belle lurette qu'en France, par exemple, on traite couramment les patrons de singes et les femmes désagréables de guenons. Les gens avarés continueront à s'entendre qualifier rats ou chiens.

Les personnes du sexe, un peu plates, persisteront à être assimilées aux soles et aux limandes; celles un peu gro-ses s'attireront toujours l'aimable épithète de baleines. Les vicieuses et les méchantes passeront, comme avant, pour des serpents ou des vipères, et les innocents pour des dindes, à moins que ce ne soit pour des oies, ne comprenant absolument rien aux poulets qui leur sont adressés par de jeunes coqs.

Gavroche, s'adressant à l'une de ces demoiselles du trottoir, ne se privera pas de l'appeler: grenouille, et on lui répondra immédiatement, sur le même ton: crapaud. Et le tribunal, si tous ces gens-là se plaignaient, aurait parfaitement raison de les envoyer... à l'ours.

HENRI SECOND.

Fumez le BLACKSTONE le meilleur Cigare à 3c.

JOE. J'ai appris que ta femme est au lit. et souffre d'une maladie sérieuse. Est-elle dang reuse?

BAPTISTE. Elle est malade, mais elle n'est pas aussi dangereuse que lorsqu'elle est en bonne santé.



MAISONNEUVE EMBARRASSÉ

MAISONNEUVE. Cher maître, aie donc pitié de moi. Permetts-moi de monter sur mon piédestal sur la place d'Armes.

HEBERT. Non, mon ami, tu n'y monteras pas avant que je sois payé des \$11,000 qui me sont dûs.

MAISONNEUVE. On va me sortir de mon logis. Le Musée Lasalle est en liquidation et on va le fermer. Je me trouverai sur la rue.

HEBERT. Adresse-toi à ton comité.

MAISONNEUVE. Mon comité, il n'est pas traître pour recueillir des souscriptions. Je vais donc devenir un tramp! C'est si bête d'avoir affaire à des Peignes.

UNE FEMME DÉCIDÉE

Celle qui m'a laissé la plus vive impression, dit le juge Nott, c'est une petite Mexicaine décidée, diablement décidée, dont le mari avait été tué à coups de couteau par un grand coquin du Kentucky qui sortait d'un bar-room, gorgé de whiskey. Pas de rixe, simple fantaisie d'ivrogne.

Nous jugions l'affaire. J'étais étalé sur mon fauteuil, trempé de sueur, à cette même place, les pieds à hauteur des yeux; j'avais ôté ma redingote et, en mâchonnant un de ces infatigables rouleaux feuilles de choux que les gens de San-Francisco trouvaient bien bons pour nous, dans ce temps-là, j'essayais de rester éveillé. Les avocats sculptaient leur pupitre avec leur canif, ils avaient ôté leurs redingotes et fumaient comme moi, les témoins comme les avocats, l'accusé comme les témoins.

Pas un souffle d'air! un silence de mort dans les rues chauffées à blanc par un soleil cruel, les témoins incroyablement stupides! Ah! je vous réponds que personne, sauf la petite Mexicaine, une brune souple aux yeux de braise, la bouche rouge comme un piment, qui s'agitait, s'élevait, tremblait d'angoisse. Vous connaissez ces femmes, l'emportement de leur tendresse, la frénésie de leurs vengances! Celle-ci avait adoré son mari, et elle poursuivait le Kentuckien avec une ardeur! avec la rage de son bonheur frustré... Elle dardait sur le bandit des regards flamboyants d'une haine si féroce que, par instants, les éclairs de ses yeux m'inquiétaient moi-même et troublaient mon *farniente*.

Il faut vous dire que, dans ce temps-là, une affaire d'assassinat présentait aussi peu d'intérêt qu'une séance du Congrès, attendu que les jurés, par principe, déclaraient tout accusé "non coupable", à charge de revanche; certes, les preuves étaient accablantes, l'accusé niait à peine pour la forme, et se curait les dents d'un air de suprême indifférence avec le Bowie knife qui ne le quittait jamais (le mari de la petite Mexicaine l'avait appris à ses dépens). Mais quoi, nous ne pouvions pas cependant prononcer une condamnation qui aurait été très défavorablement appréciée dans le voisinage, et nous aurais brouillés avec tous les gentlemen des environs, n'est-ce pas?

La petite Mexicaine, pourtant, se cramponnait à l'idée qu'on lui pendrait son Kentuckien, et il fallait la voir braquer sur lui ses regards de feu, puis tourner vers moi des yeux suppliants, puis interroger pendant cinq minutes le visage des jurés, puis cacher un instant sa tête dans ses mains, comme désespérée, pour la relever bien vite avec plus d'ardeur, plus d'acharnement que j'avais.

Et quand les jurés eurent prononcé leur verdict "non coupable", quand—la tête cou-

verte selon l'usage—j'eus dit à l'accusé qu'il était libre de s'en aller, voilà cette petite femme qui se dresse, qui semble grandir, grandir, devenir aussi formidable qu'un vaisseau de soixante-quatorze canons.

"Juge, fit-elle, vous ai-je bien compris? Avez-vous bien dit que cet homme est "non coupable", lui qui, sans motif, m'a tué mon mari sous mes yeux, sous les yeux de mes babies? Avez-vous bien dit que la Loi, que la Justice ne pouvait plus rien contre lui?"

—J'ai dit tout cela, répondis-je.

Bon! que pensez-vous qu'elle fit alors? Elle se retourne comme un chat sauvage vers le Kentuckien qui ricanaît, sort un revolver de sa poche et casse la figure du gueux en plein tribunal!

"Diable, dis-je au juge, elle était décidée, cette petite femme-là!"

—Oui, elle était décidée, fit Nott, avec l'accent de la plus sincère admiration. Pour mille dollars, je n'aurais pu voulu manquer un pareil spectacle. J'ajournai la cour sur-le-champ; chacun remit sa redingote et s'en alla. Avant de partir, nous fîmes une collecte pour elle et pour ses lionceaux, puis on les renvoya chez leurs amis, de l'autre côté de la montagne.

Où, elle était décidée, cette petite femme, là!

MARK TWAIN.

Mlle de la Seiglière

Beaucoup de personnes connaissent la célèbre comédie intitulée: "Mlle de la Seiglière," et jouée récemment par MM. Coquelin et Mme Jeanne Harding, mais peu ont lu l'admirable roman de Jules Sandeau, d'où cette comédie a été tirée.

Pour adapter ce superbe roman à la scène, il a fallu supprimer des détails charmants, écarter des incidents émpoignants, laisser de côté des personnages pleins d'intérêt. Tout cela se retrouve dans le volume que "La Bibliothèque Française" offre à ses lecteurs pour le mois de février, et qu'on peut se procurer franco, par la poste, en envoyant 15 cts, en timbres, aux éditeurs, No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal.

HOTEL RIENDEAU

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice.

A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier

Jos. Riendeau, Propriétaire.

OPERA FRANCAIS

JEUDI—LA FILLE DU RÉGIMENT.—Le Ballet Val-purgie.

VENREDI—LA FILLE DU TAMBOUR MAJOR.—Mme Blonville.

SAMEDI Matinée—LA FILLE DU RÉGIMENT.—

SAMEDI Soir—LE PETIT DUC.—Mme Blonville. Bénédict de Mlle Loys.

Plan de Location—Au bureau de l'Opéra Français et chez M. Hardy, rue Notre-Dame.



Sous le régime Mercier, les ministres provinciaux qui faisaient des excursions en Europe poussaient jusqu'à Rome seulement. On est plus ambitieux sous le régime Taillon, on va jusqu'en terre sainte. L'Hon. Nantel, part la semaine prochaine pour Jérusalem. Le Canard s'imagine le voir se promenant à dos d'âne ou de chameau, buvant dans le torrent du Cédron. *De torrente in vivâ bibet, et propterea exallabit caput.*

Après avoir bu de l'eau du torrent il redressera la tête devant les castors. Bon voyage, monsieur le ministre.



La cause de Sauvage contre Tardivel a été plaidée cette semaine en cour supérieure devant le juge Tait. Le demandeur réclame des dommages, de la *Vérité* parce que cette feuille l'a profondément blessé dans sa sensibilité en l'accusant d'être méthodiste.

Une cause de ce genre avait dû être entendue devant le juge Pagnouls, le Canard aurait pu prédire alors quel serait le jugement. Mais devant Tait c'est problématique—c'est une affaire de *luck*. C'est *Tête ou Rêche*.



Entendu dans une école du faubourg Québec.

Le professeur. Oui. Les gens des antipodes se couchent vers l'heure où nous nous levons par ici. Maintenant, pouvez-vous m'expliquer comment cela se fait?

Ti-Baptiste. (Dont le père est policeman). C'est parce qu'ils sont en devoir la nuit.



ELLE. Mon cavalier est un charmant garçon. Il est si bon pour moi. Il m'envoie des fleurs tous les jours.

LUI. Oui. Il réside chez son oncle.

ELLE. Qu'est-ce que cela fait à la chose?

LUI. Son oncle est entrepreneur de pompes funèbres.



LA FEMME. Ce n'est pas la véritable eau minérale.

LE MARI. Comment sais-tu ça?

LA FEMME. Le goût n'est pas assez mauvais.

A l'instar des grands journaux de Montréal, le CANARD demande un homme pour assermenter sa circulation. La place sera donnée à l'individu qui pourra jurer le plus fort, un policeman aura la préférence.